









Janvier 2023

POLITIQUE QUALITÉ INRS 2023-2024

Les axes de notre politique Qualité, s'inscrivant dans le respect de la réglementation, visent à mener à bien la mission de l'INRS qui est la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, pour l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail en s'adaptant à son environnement.

Ces axes visent à :

- ▶ Agir en prévention primaire.
- ▶ Développer des outils et méthodes à destination des entreprises sur la base des connaissances acquises en Etudes et recherche, en Assistance ou par d'autres sources et les transférer soit directement, soit par l'intermédiaire de relais.
- ▶ Agir sans conflit d'intérêt, en conformité avec sa déontologie et ses valeurs d'indépendance, d'impartialité, de transparence, de compétence et de professionnalisme.
- ▶ Améliorer de manière continue la satisfaction de nos bénéficiaires, notre fonctionnement et les interactions avec nos parties intéressées.
- Mener une approche risque à différents niveaux intégrant les enjeux du plan stratégique.

Nos priorités 2023 - 2024 sont :

- ▶ Mettre en œuvre le plan stratégique INRS 2023-2027 dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion de la branche AT/MP et du PST4.
- ▶ Maintenir un niveau de qualité exemplaire de nos productions.
- ▶ Coordonner le système de gestion des risques au niveau des équipes et de la direction.
- ▶ Relancer la démarche d'évaluation des activités de l'INRS.
- ▶ Maintenir les certifications ISO 9001 et QUALIOPI.

Stéphane Pimbert, Directeur Général

Notre métier, rendre le vôtre plus sûr

www.inrs.fr





